

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe**Dix-septième réunion**

Genève, 30 et 31 mai 2022

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable :**Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie****Thèmes proposés pour les rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (rapports informels des pays pour 2022)*****Note du secrétariat*****Résumé*

En vertu de son mandat, le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) est chargé de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (CEP/AC.13/2005/4/Rev.1, annexe I, par. 4 b)). Le mandat du Comité directeur en tant que principal organe de prise de décisions pour les activités relatives à la Stratégie dans la région de la CEE, chargé d'orienter la mise en œuvre de la Stratégie et d'en suivre les progrès, a été prorogé jusqu'en 2030 par les ministres et les chefs de délégation à la réunion de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation qui s'est tenue le 8 juin 2016 à Batumi, Géorgie, dans le cadre de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.2, par. 10).

Dans le cadre de son mandat renouvelé, et selon la pratique établie, en sus du suivi obligatoire des progrès nationaux effectué à la fin de chaque phase de mise en œuvre, il est demandé aux pays de présenter des rapports au Comité directeur sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie. Par la suite, le secrétariat passera en revue tous les rapports et préparera un exposé dans lequel il récapitulera les grands thèmes évoqués et les faits intéressants concernant la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.

** La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Pour faciliter ce processus, le secrétariat a établi, en collaboration avec le Président du Comité et en coordination avec le Bureau, le présent document, qui est un bref questionnaire sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis la dernière période de présentation obligatoire de rapports, en 2018, et la période de présentation de rapports informels de 2021. Les pays sont priés de répondre à ce questionnaire et de le retourner au secrétariat avant le 13 mai 2022.

1. La présentation de rapports nationaux sur l'état d'avancement de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) offre aux pays une occasion utile d'apprendre les uns des autres et de partager les ressources et produits récemment mis au point dans la région de la CEE et au-delà.
2. En prévision de la dix-septième réunion du Comité directeur pour l'éducation en vue du développement durable de la CEE, les pays sont invités à répondre au questionnaire ci-après, en indiquant les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans les travaux entrepris dans les domaines d'action prioritaires après le quatrième cycle de présentation obligatoire de rapports, qui a eu lieu en 2018, et depuis la seizième réunion du Comité directeur (Genève, 10 et 11 mai 2021).
3. Dans le questionnaire ci-dessous, une attention particulière est accordée aux principales thématiques prioritaires du nouveau cadre d'application de la Stratégie (2021-2030) (ECE/CEP/AC.13/2022/3), à savoir :
 - a) la qualité de l'éducation et l'éducation en vue du développement durable (EDD) ;
 - b) l'approche paninstitutionnelle et l'EDD ;
 - c) l'éducation numérique, l'informatique et l'EDD ;
 - d) l'entrepreneuriat, l'employabilité, l'innovation et l'EDD ; les jeunes et l'EDD.
4. Les pays sont priés de retourner le questionnaire rempli au secrétariat, pour le **13 mai 2022** au plus tard, aux adresses nona.iliukhina@un.org et esd@unece.org.
5. Le secrétariat examinera les informations communiquées et en fera un bref exposé récapitulatif à la dix-septième réunion du Comité directeur. Cet exposé sera suivi d'un débat.
6. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives menées depuis la seizième réunion du Comité directeur (Genève, 10 et 11 mai 2021). Ils s'attacheront notamment à montrer de quelle manière la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation en vue du développement durable les aide à faire face aux événements et aux difficultés qu'ils peuvent connaître dans ce domaine. Étant donné le peu de temps disponible, les interventions ne devront pas dépasser trois minutes.

Questionnaire pour l'établissement du rapport national¹ informel de 2022 sur les mesures prises dans les domaines d'action prioritaires du nouveau cadre de mise en œuvre (2021 à 2030) de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable²

Progrès accomplis et difficultés rencontrées depuis la seizième réunion du Comité directeur en mai 2021

I. Domaine d'action prioritaire a)

Encourager les pays à intégrer l'EDD dans les normes, cadres et ressources relatifs à la qualité associés aux examens institutionnels et aux évaluations formelles de la qualité

1. Y a-t-il des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité de l'éducation qui abordent l'EDD dans votre pays ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

2. Existe-t-il dans votre pays des cadres de qualité permettant d'intégrer l'EDD/les ODD dans le perfectionnement professionnel des enseignants ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

II. Domaine d'action prioritaire b)

Promouvoir l'approche paninstitutionnelle (ou l'approche pédagogique globale) dans chaque établissement d'enseignement formel, non formel et informel

1. Des progrès notables ont-ils été faits dans votre pays dans les domaines de la gouvernance, des programmes, de l'encadrement, du perfectionnement professionnel des enseignants, des méthodes d'enseignement, des collaborations, des équipements et de l'infrastructure pour promouvoir l'application de l'approche paninstitutionnelle ou de l'approche pédagogique globale dans l'éducation formelle ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

¹ Les pays dotés d'une structure fédérale sont libres de donner plusieurs réponses ou de remplir plusieurs questionnaires pour leurs différents États ou entités, le cas échéant.

² Voir le cadre de mise en œuvre de 2021 à 2030 de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2022/3). Disponible à l'adresse suivante : https://unece.org/sites/default/files/2022-03/ece_cep_ac.13_2022_3_adv_edited.pdf.

Promouvoir l'approche paninstitutionnelle (ou l'approche pédagogique globale) dans chaque établissement d'enseignement formel, non formel et informel

2. Votre pays rencontre-t-il des difficultés et a-t-il des besoins particuliers pour mettre en œuvre l'approche paninstitutionnelle ou l'approche pédagogique globale dans l'éducation formelle et non formelle ?

- Oui Non
- *Veillez préciser*
 - *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

3. Des processus de suivi (par exemple, des auto-évaluations) ont-ils été mis en place dans votre pays pour aider les institutions et organisations formelles et non formelles à évaluer leurs progrès dans l'application de l'approche paninstitutionnelle ou de l'approche pédagogique globale à l'EDD ?

- Oui Non
- *Veillez préciser*
 - *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*
-

III. Domaine d'action prioritaire c)

Soutenir l'EDD dans le cadre des TIC et de l'éducation numérique

1. La COVID-19 a-t-elle modifié sensiblement le recours aux TIC et à l'éducation numérique pour enseigner et apprendre l'EDD dans votre pays ?

- Oui Non
- *Veillez préciser comment*
 - *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

2. Y a-t-il dans votre pays des programmes qui aident les acteurs de l'éducation (enseignants, conseillers, inspecteurs, etc.) à intégrer les TIC et l'éducation numérique dans l'EDD ?

- Oui Non
- *Veillez préciser*
 - *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

3. Existe-t-il une assistance au niveau national pour intégrer les TIC et l'éducation numérique dans l'EDD/les ODD ?

- Oui Non
- *Veillez préciser*
 - *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*
-

IV. Domaine d'action prioritaire d)

Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'emploi dans le cadre de l'EDD

1. Y a-t-il des changements dans les programmes d'enseignement axés sur l'acquisition de (nouvelles) compétences et visant à accroître l'esprit d'entreprise et à rendre l'économie plus respectueuse de l'environnement (par exemple dans les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels et les programmes d'enseignement supérieur) ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

2. Existe-t-il des mécanismes au niveau national qui renforcent les compétences entrepreneuriales des étudiants et des jeunes liées à l'EDD ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

3. Y a-t-il au niveau national des incitations en faveur de l'EDD qui préparent les étudiants et les jeunes à l'entrepreneuriat durable et aux emplois verts ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

V. COVID-19 et EDD

1. La COVID-19 a-t-elle eu une incidence sur la mise en œuvre de la stratégie de la CEE pour l'EDD dans votre pays ?

Oui Non

- *Veillez préciser comment et quels problèmes se sont posés*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*

2. Des enseignements ont-ils été tirés de la COVID-19 dans votre pays qui, selon vous, renforceront le rôle de l'EDD dans le contexte national en tant que moyen de donner aux jeunes et aux citoyens les moyens d'être plus résilients dans de futures situations d'urgence ?

Oui Non

- *Veillez préciser*
- *Veillez indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure marquante a été prise sur ce sujet dans votre pays*